



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lieux de culte

Question écrite n° 90307

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la recrudescence des actes anti-chrétiens en France lors de la première moitié de l'année 2015. Une étude de l'Observatoire de la christianophobie datée du 14 octobre 2015 recensant le nombre d'attaques commises cette année contre des églises, des lieux de culte ou des écoles chrétiennes, vient en effet une nouvelle fois démontrer à quel point la seule véritable communauté opprimée de la République de François Hollande est celle des Français de souche catholique. Entre janvier et juillet 2015, 185 lieux chrétiens ont ainsi été d'une manière ou d'une autre attaqués, les forfaits allant de l'incendie criminel à la vandalisation de tombes. Une étude du *Figaro* datée de 2014 indiquait déjà ainsi que sur 807 sites religieux profanés, 673 étaient chrétiens. Ainsi, dans la nuit du 20 au 21 juillet 2015, à Avignon dans mon département du Vaucluse, l'église Notre-Dame-de-la-Paix a été taguée. « Nique l'Église », était-il écrit. Son curé, le père Gabriel, ne pouvait que déplorer « cet acte gratuit et sale », regrettant que « le lien social se délite ». Sans doute regrette-t-il l'absence de réaction des pouvoirs publics. Alors que le Gouvernement n'a de cesse de prétendre lutter contre la xénophobie, l'antisémitisme et l'islamophobie, en criminalisant les craintes légitimes du peuple français quant au processus de grand remplacement qu'il subit, les statistiques connues de l'ensemble des attaques perpétrées contre des lieux de culte viennent vous rappeler quelle est aujourd'hui la réalité en France. Il lui demande si des mesures vont être prises afin de lutter contre ces attaques toujours plus nombreuses, qui sont autant le fait d'extrémistes de gauche comme les Femén, que de bandits ou d'islamistes.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90307

Rubrique : Cultes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2015](#), page 7848

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)